



COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix, du mois d'avril, à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'hôtel de ville à Bretteville l'Orgueilleuse, sous la présidence de Michel LAFONT, maire de la commune nouvelle de THUE ET MUE

En exercice : 33

Date de convocation : 28/03/2024

PRESENTS : M. Michel LAFONT, M. Cyril AUBERT-GEOFFROY, M. Jean-Pierre BALAS, M. Franck DE SAINT ROMAN, Mme Muriel GAGER, M. Michel GLINEL, M. Olivier GRASSI, Mme Flavie HERPIN, Mme Sarah IUNG, M. Patrice KARCHER, Mme Nelly LAVILLE, Mme Mathilde LEJEUNE, Mme Cécile LEMARCHAND, Mme Lalia LESAGE, Mme Myriam LETELLIER, M. Didier LHERMITE, M. Mickaël LHOTELLIER, M. Dominique MARIE, Mme Cécile PARENT, M. Thierry PITEL, Mme Agnès SOLT, M. François TOUYON, Mme Laurence TROLET, Mme Marie-Claude VERGNAUD,

POUVOIRS : M. Jérôme BENOIST à Mme Myriam LETELLIER, Mme Jocelyne COUE DA SILVA à Mme Nelly LAVILLE, Jean-Louis DANOIS à Mme Laurence TROLET, Mme Noémie FOIN à M. Michel GLINEL, Véronique HULMEL à Mme Agnès SOLT, Mme Marie THEAULT à Mme Lalia LESAGE, M. François THORETTON à M. Franck de SAINT ROMAN, M. Benoît VICTOR à Mme Mathilde LEJEUNE

ABSENT : Mme Sabrina SERGEANT

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claude VERGNAUD

Présents : 24

Votes exprimés : 32

1/ ADMINISTRATION GENERALE

Le conseil municipal a

Election du secrétaire de séance

1-1- est élu(e) secrétaire de séance : Marie-Claude VERGNAUD

1-2- **approuvé** le compte rendu du conseil municipal du 21 février 2024,

1-3- pris acte des décisions prises depuis le 7 février 2024,

à l'unanimité
prise d'acte

2/ MAIRE

Le conseil municipal a

Avis sur le Règlement Local de Publicité Intercommunale

2-1- **émis** un avis favorable au RLPi arrêté le 1^{er} février 2024 par le conseil communautaire de Caen la mer

à l'unanimité

Avenant à la convention ORT (Opération de Revitalisation du Territoire)

2-2- **approuvé** le projet d'avenant à la convention-cadre ORT ajoutant de nouvelles actions à la commune de Thue et Mue

2-3- **approuvé** le projet d'avenant à la convention-cadre ORT ajustant le périmètre de l'ORT.

2-4- **autorisé** le Maire ou son représentant à signer l'avenant à la convention-cadre ORT

3 Contres (Mme Laurence TROLET, M. Jean-Louis DANOIS et Mme Nelly LAVILLE) et 9 Abstentions (M. Dominique MARIE, Mme Flavie HERPIN, Mme Cécile LEMARCHAND, M. Franck de SAINT ROMAN, M. François THORETTON, Mme Marie-Claude VERGNAUD, Mme Lalia LESAGE, Mme Marie THEAULT et Mme Muriel GAGER)

3/ FINANCES

Le conseil municipal a

Règlement budgétaire et financier de la commune et des budgets annexes

3-1- **adopté** le règlement budgétaire et financier de la commune de Thue et Mue

3-2- **autorisé** le maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section au taux de 7,5%

à l'unanimité

à l'unanimité

Approbation du compte de gestion 2023 (budgets principal et annexes)

3-3- **voté** le compte de gestion 2023 du budget principal de Thue et Mue établi par le comptable public

3-4- **voté** le compte de gestion 2023 du budget annexe Commerces établi par le comptable public

3-5- **voté** le compte de gestion 2023 du budget annexe Maison de Santé établi par le comptable public

à l'unanimité

à l'unanimité

à l'unanimité

Vote du compte administratif 2023 et affectation des résultats (budgets principal et annexes)

3-6- **adopté** le compte administratif 2023 du budget principal

3-7- **affecté** les résultats 2023 conformément à la proposition,

Sortie du Maire

à l'unanimité

à l'unanimité

- 3-8- **adopté** le compte administratif 2023 du budget annexe Commerces, *à l'unanimité*
 3-9- **affecté** les résultats 2023 conformément à la proposition, *à l'unanimité*
 3-10- **adopté** le compte administratif 2023 du budget annexe Maison de Santé, *à l'unanimité*
 3-11- **affecté** les résultats 2023 conformément à la proposition, *à l'unanimité*

Vote des taux d'imposition 2024

- 3-12- **décidé de ne pas augmenter** les taux d'imposition locale en 2024, *à l'unanimité*
 3-13- **décidé de fixer** les taux 2024 conformément au rapport ci-dessus, *à l'unanimité*

Tarifs des services

- 3-14- **donné un avis favorable** la tarification de la restauration scolaire, la garderie, de l'étude surveillée et du transport au 1^{er} septembre 2024, *à l'unanimité*
 3-15- **fixé** les tarifs des salles polyvalentes, *à l'unanimité*
 3-16- **demandé** au Maire de prendre un arrêté fixant ces tarifs, *à l'unanimité*

Vote des budgets primitifs 2024 (budgets principal et annexes)

- 3-17- **adopté** le budget primitif 2024 du budget principal, *à l'unanimité*
 3-18- **adopté** le budget primitif 2024 du budget annexe Commerces, *à l'unanimité*
 3-19- **adopté** le budget primitif 2024 du budget annexe Maison de Santé, *à l'unanimité*
 3-20- **adopté** le budget primitif 2024 du budget annexe Lotissement de la Plaine à Le Mesnil Patry *à l'unanimité*

4/ RESSOURCES HUMAINES

Le conseil municipal a

Présentation annuelle des indemnités des élus

- 4-1- **validé** l'état annuel des indemnités brutes des élus pour l'année 2023 *à l'unanimité*

Contrat assurance statutaire

- 4-2- **mandaté** le Centre de gestion du Calvados afin de lancer une procédure de marché public, en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte des contrats d'assurances auprès d'une entreprise d'assurance agréée, cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées. *à l'unanimité*

5/ VIE ASSOCIATIVE

Le conseil municipal a

Subventions aux associations

- 5-1- **attribué** les subventions 2024 aux associations et participations aux organismes, *à l'unanimité*

6/ EDUCATION ET ENFANCE

Le conseil municipal a

Carte scolaire

- 6-1- **approuvé** la nouvelle sectorisation et carte scolaire présentées ci-dessus à partir du 1^{er} septembre 2024, *à l'unanimité*
 6-2- **transmis** la présente délibération aux services de l'inspection académique, aux directeurs d'école du territoire de Thue et Mue et à la mairie de Saint-Manvieu Norrey, *à l'unanimité*
 6-3- **procédé** à l'ajustement du règlement des services (transports et dérogation) et de la procédure d'inscription scolaire en ce sens, *à l'unanimité*

Renouvellement de Projet Educatif Territorial

- 6-4- **adopté** le Projet Educatif Territorial (PEdT) pour les années 2024 à 2027, *à l'unanimité*
 6-5- **adossé** au PEdT, le plan mercredi 2024 à 2027, *à l'unanimité*

7/ BATIMENTS ET EQUIPEMENTS MUNICIPAUX

Le conseil municipal a

Groupement de commandes avec la Communauté Urbaine : contrôles périodiques

- 7-1- **validé** la participation au groupement de commandes pour la partie vérifications périodiques *à l'unanimité*

Avenants au marché de Sainte Croix Grand Tonne

- 7-2- **décidé de rapporter** la délibération n° 2024-003 en date du 31 janvier 2024, *à l'unanimité*
 7-3- **approuvé** l'avenant n°1 de l'entreprise SELCA pour un montant de 4 639,35 € HT, *à l'unanimité*
 7-4- **approuvé** l'avenant n° 1 du cabinet HEDO architectes pour un montant de 6 717,50 € HT *à l'unanimité*

Avis des domaines salle St Germain

- 7-5- **demandé** l'avis des domaines pour la valeur des locaux de la salle St Germain, *à l'unanimité*

8/ URBANISME

Le conseil municipal a

Choix de l'entreprise pour le mandat d'étude du cœur de bourg du Bretteville l'Orgueilleuse

8-1- **donné** un avis favorable au choix du candidat SHEMA pour être titulaire du marché de mandat d'études

8-2- **demandé** au Maire de prendre un arrêté pour désigner la SHEMA, titulaire du marché de mandat d'études,

Conventions EPFN

8-3- **approuvé** les termes des conventions d'étude de l'EPF Normandie sur les sites « Garage rue de Secqueville », parcelles cadastrées section AK n°229 et 230 d'une contenance totale d'environ 1 860 m²,

8-4- **dit** que la commune participera à hauteur de 40% et 30% supplémentaires si la région ne délibère pas favorablement,

8-5- **autorisé** le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention,

Nom de rue à Bretteville l'Orgueilleuse (FONCIM)

8-6- **nommé** les rues et les chemins piétons conformément aux propositions,

9/ ENVIRONNEMENT

Le conseil municipal a

Zones d'accélération des Energies renouvelables

9-1- **défini** comme zones d'accélération des énergies renouvelables de la commune les zones figurant sur les cartes

9-2- **validé** la transmission de la cartographie de ces zones au référent préfectoral du département du Calvados

Projet photovoltaïque à Le Mesnil Patry

9-3- **donné** un accord favorable de principe sur le projet solaire photovoltaïque au sol au Mesnil Patry,

9-4- **autorisé** la société ENOE à continuer son travail sur le projet,

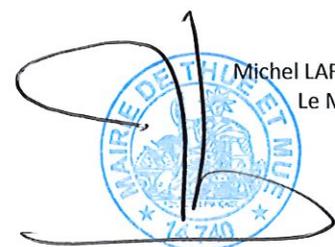
9-5- **imposé** au porteur de projet de réaliser des fouilles afin de connaître la nature du sous-sol et d'adapter le projet en conséquence

9-6- **acté** le principe que le projet pourrait être mené de façon citoyenne et participative, dans laquelle la commune serait co-actrice,

9-7- **demandé** à la société ENOE de financer le travail de l'assistant à maîtrise d'ouvrage permettant de trouver la meilleure solution en termes de projet citoyen et participatif,

2 Abstentions (M. Franck de SAINT ROMAN et François THORETTON)

à l'unanimité

 Michel LAFONT
Le Maire